

circuler un ouvrage & de multiplier les bou-
ches louangeuses; tandis que mes *insultes* fé-
ront déserter la boutique de mon imprimeur.
Faire valoir le mérite des auteurs vivans, &
même des écrivains morts, pourvu qu'ils aient
été de la secte des *vivans*, c'est un gage de
succès. Avec cela nos gens ne font que gémir
sur ma funeste entreprise. Ils ont pour eux *les*
journaux, les *auteurs vivans & morts*, ils
assurent que *le public n'a pas accueilli mon*
édition (a): cela leur donne à la vérité quel-
que *consolation*, mais ils ne sont pas encore
consolés.

Après cela vient une longue liste d'addi-
tions qui doivent montrer combien je suis
brouillé avec le bon sens & sur-tout avec le
bon *style*. Elles sont tirées des articles S. AN-
TOINE, ATABALIBA, S. AUGUSTIN, BENOIT
XIII, S. BERNARD, l'abbé BOILEAU, BONI-
FACE VIII, CHARLEMAGNE, CHARLES II Roi
d'Espagne, COLBERT évêque de Montpellier,
COOK, CORTEZ, COTTON. Puis dans une se-
conde liste, distinguée on ne sait pourquoi de
la première, ADAM Jésuite, ADRIEN VI,
ARNAULD D'ANDILLY, ARMELLE, ASHMO-
LE, BOILEAU Nicolas, BOINDIN, BOISSY,
BOUGEANT, CHARLES VI, CHEMINAIS, CON-
DAMINE, DUNS.

Il n'y a que huit de ces articles que mes
censeurs aient honoré d'une critique. Ils ont
laissé à deviner ce qui leur a déplu dans les

(a) Pour en être convaincus ils devoient
attendre que les plaintes de l'imprimeur éga-
laient les leurs.